

21 octobre 2024

Vaccination contre la grippe et la Covid-19

Le CHU de Clermont-Ferrand lance sa campagne annuelle de sensibilisation sur la vaccination

Chaque année, le gouvernement lance la [campagne de vaccination](#) contre la grippe, et la Covid-19. Dans les établissements de santé, l'objectif est de prévenir la transmission de ces agents infectieux au cours des soins en immunisant les soignants et les patients. Dans ce cadre, les professionnels du CHU de Clermont-Ferrand sont invités à se faire vacciner chaque année.

Le CHU de Clermont-Ferrand s'implique fortement pour sensibiliser ses professionnels, ses étudiants et ses élèves en formation à se faire vacciner contre la grippe et la Covid-19. Les vaccins proposés, comme chaque année, sont adaptés aux virus circulants. **Un geste simple et nécessaire à la bonne prise en charge des patients.** Comme le rappelle Dr Guillaume Villatte, président du comité de lutte contre les infections nosocomiales au CHU : « **être à jour de ses vaccinations est une nécessité ; il faut interpréter la recommandation vaccinale comme une nécessité pour soi et pour les autres. Se vacciner en tant que professionnels d'un établissement de santé, c'est réaliser un geste de soin simple et efficace pour les patients accueillis, comme celui de porter un masque en cas de signe d'infection respiratoire.** »

La vaccination des professionnels du CHU est mise en place à partir du 5 novembre grâce à des stands dans les halls de chaque hôpital (Gabriel-Montpied, Estaing et Louise-Michel), à une vaccination possible dans les services de soins et dans le service de la santé au travail. Des équipes mobiles sont également déployées au plus près des équipes de soins, et notamment pour les équipes de nuit. Dans le même temps, une vaccination contre la grippe sera proposée à tous les patients vulnérables à l'occasion de leur prise en charge dans un service ou en consultation à l'hôpital.

Patients et professionnels de santé peuvent aussi se faire vacciner contre la grippe et la Covid-19 par leur médecin traitant, un(e) pharmacien(ne), un(e) infirmier(e) ou leur sage-femme.

Le CHU rappelle également que, **pour protéger les plus fragiles**, des rappels pour des vaccinations (ex : la coqueluche) précises se font tout au long de la vie afin de conserver une couverture vaccinale efficace. De cette manière, la **vaccination par l'entourage permet d'augmenter les protections des publics vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons, personnes immunodéprimés, maladies chroniques), été comme hiver. Tout patient a la possibilité de faire le point sur ses vaccinations avec les professionnels de santé qu'il rencontre au CHU de Clermont-Ferrand.

CONTACT PRESSE

Tatiana Blanc, chargée de communication
04 73 75 10 87 ou 06 33 21 02 09

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée uniquement au service communication via l'adresse suivante :
communication@chu-clermontferrand.fr